

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE,

-:-

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

-:-

DECRET N° 256 /PR-SGG

ANNEE 1968  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par  
le référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant  
formation du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er - Pour compter du 23 août 1968, Mr Emile-Louis  
PARAISO, Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et  
Télécommunications, est chargé de l'intérim du Ministre de  
l'Economie et des Finances, pendant l'absence de Mr Stanislas  
KPOGNON.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de  
la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 22 Août 1968

par le Président de la République,

Ampliations : PR 4 - MEF-MTP 4  
Ministères 8 - CS 6 - SGG 4 -  
SGPR 1 - IAA 1 - Gde Chanc. 1  
DGAJL 2 - DEP 2 - Dtion Stat.2  
JORD 1.

Emile-Derlin ZINSOU